

Villepreux, le 2 Juin 2010

Mesdames, Messieurs les Conseils Municipaux de la Majorité, Très Chers Collègues,

Deux semaines se sont passées depuis le dernier conseil municipal, et il nous a semblé opportun de vous apporter quelques éclairages sur le sens de nos différentes interventions.

Nous pouvons parfaitement comprendre que notre édile ne puisse adhérer à notre discours, il doit toutefois apprendre à accepter la contradiction, à respecter son opposition dont la représentativité au sein de la population villepreusienne est au moins égale à la sienne.

1/ Nous vous confirmons que M Mirambeau a bien été nommé récemment secrétaire général adjoint de l'UMP des Yvelines.

Son implication forte dans la campagne des Régionales perdues par son parti, et le temps consacré pour l'animation de l'UMP et de ses jeunes cadres actifs sont ainsi récompensés.

D'un sans étiquette revendiqué pendant la campagne des Municipales, M Mirambeau affiche fièrement son appartenance à l'UMP.

Cette ambiguïté largement commentée sur Villepreux rejaillit bien évidemment sur vous, puisque vous êtes catalogués peut-être à tort comme des Hommes et des Femmes de droite.

2/ Si l'ordre du jour d'un conseil municipal est du ressort du Maire en application de l'article 2121.10 du CGTC ; les conseillers municipaux de l'opposition ont la possibilité de déposer dans les délais impartis (cinq jours avant l'envoi par la mairie de l'ordre du jour et des pièces jointes) des projets de délibération.

Le refus du maire de les insérer dans l'ordre du jour constitue ainsi un excès de pouvoir. La jurisprudence sur ce sujet est constante.

Pourquoi refuser le dialogue ? Pourquoi ne pas accepter de présenter au vote les délibérations proposées par l'opposition ? Par peur qu'elles soient finalement adoptées ?

Car êtes-vous contre la solidarité ?

3/ Tant que M Mirambeau ne tiendra pas compte de toutes les demandes de modifications de l'opposition, tant que le procès-verbal ne sera pas un fidèle reflet des débats, l'opposition sera amenée à voter contre son adoption.

4/ La litanie des décisions prises exclusivement par M Mirambeau montre son incapacité à accepter un dialogue constructif. Comment affirmer que les véhicules électriques ne sont pas au point, alors que depuis quelques années, la plupart des collectivités locales responsables et respectueuses de notre environnement renouvellent leur parc automobile en acquérant des véhicules électriques.

Nous avons à votre disposition des articles de presse, des études comparatives en contradiction totale avec les affirmations de M Mirambeau.

5/ Concernant l'action sociale, nous vous confirmons que le choix du prestataire axé sur un gain immédiat ne tient pas compte d'autres paramètres.

Il aurait été ainsi préférable de différer d'un mois l'adoption de cette délibération en demandant à la direction générale de la mairie d'élaborer un tableau comparatif entre les différents prestataires. Vous auriez ainsi voté en toute connaissance de cause, en toute transparence. Pourquoi autant de précipitation ? Parce que l'opposition avait mis l'accent sur les faiblesses de la proposition faite par le CIG ?

Cette absence d'ouverture est la nouvelle preuve que notre Maire ne veut instaurer aucun dialogue avec son opposition.

6/ Peut-être que le débat sur la tribune de l'opposition intitulée à tort « Tribune Libre » vous a, semblé, un peu trop technique.

En résumé, seul le groupe de l'opposition a le droit de s'exprimer. Ce principe est d'ailleurs rappelé dans le règlement intérieur, et réaffirmé à de nombreuses reprises ces dernières années par la jurisprudence administrative.

L'article dans la dernière revue municipale que vous avez signé est donc en contradiction avec la loi. Un simple rappel du respect de la loi suffira, nous l'espérons, pour éviter qu'un recours administratif soit engagé pour faire respecter les droits de l'opposition.

Un courrier dans ce sens sera adressé à M Mirambeau et en copie à Mme la Préfète.

7/ Lors de ce conseil municipal, les conseillers municipaux, particulièrement Patrick Bain ont adopté un ton modéré, plutôt apaisé. M Mirambeau n'a pas cessé pourtant de tenter de nous interrompre, adoptant parfois une attitude agressive.

« Ridicule. Vous êtes ridicule. ». « M Bain vous faites de l'obstruction ».

En quoi faisons-nous de l'obstruction en remplissant les fonctions que nous ont données nos électeurs ? Nous sommes des élus de l'opposition et contrairement à vous qui ne pouvez pas réellement vous exprimer, sauf à créer un groupe dissident de la majorité, il nous appartient d'exprimer notre position sur les décisions prises par M Mirambeau et son équipe rapprochée.

Les sujets ne manquent pas, il est vrai, tant notre Maire à la volonté de tout changer sur Villepreux, et de faire table rase du passé.

- Fermeture du théâtre

- diminution de la subvention du Val

- privatisation du service public

- vidéosurveillance

- déplacement des structures municipales sans concertation, sans analyse budgétaire

- remplacement d'un terrain de football par une pelouse synthétique dont le million d'euros qui sera dépensé aurait pu être utilisé pour rénover nos autres équipements sportifs

Cette liste n'est pas exhaustive... malheureusement.

A partir du moment où des décisions sont prises remettant en cause certains acquis, une certaine qualité de vie, il est logique qu'une opposition respectueuse des institutions s'organise pour contrecarrer ces prises de positions. Nous sommes en démocratie, et vous devez apprendre à accepter la contradiction.

Nous sommes une opposition qui se veut objective, attentive aux propositions faites par la majorité.

Elle fait son travail lorsque les propositions vont, à son avis, à l'encontre des valeurs qu'elle défend et qu'elle défendra pied à pied....

Etes-vous toujours à l'aise avec les décisions prises ?

Etes-vous toujours concertés ?

Ne vous trouvez-vous pas parfois devant des décisions que vous vous sentez obligés de voter par obligation majoritaire ?

Nous vous laissons le soin de lire et relire cette lettre et à voir dans cette démarche un simple désir de renouer le dialogue.

Bien cordialement

Les conseillers Municipaux de l'Opposition

De Villepreux

« Groupe Démocratie Solidarité à Villepreux »

